

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20.01.2017

Présents : **Max CLAVAL, Sylvie JAYLE, Gisèle BOURDET, Christian DESSOLY, Patricia GINEZ, Magalie JUGIE, Didier ROCHE**

Absents : **Amandine POUGET pouvoir à Gisèle BOURDET, Laurent BRESSY, Gérard COUTELLIER, Jérôme SOULETIE.**

Secrétaire de séance : **Patricia GINEZ**

Lors du dernier conseil municipal les points suivants ont été abordés :

1) Cantine scolaire : Création emploi adjoint technique de 2^{ème} classe

Le Maire expose au Conseil municipal la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail de Marie-Laure CAGNAC-RIGOT, afin de lui permettre d'assurer la préparation des repas scolaires à la cantine créée au sein de la commune, suite au décès Nikola.

Le Conseil municipal à l'unanimité décide de porter, de 16 heures à 21 h 30 heures le temps hebdomadaire de travail de Marie-Laure CAGNAC-RIGOT, pour la cantine scolaire.

2) Dégradation de la VC n° 4 : acceptation indemnité Alliance Forêts Bois

Monsieur le Maire indique que la société Alliance Forêts Bois a participé à une coupe de bois au lieudit « Pouch ». Un état des lieux après ce débardage a permis de constater des dégradations sur la voie communale n°4. La société Alliance Forêts Bois propose de verser à la commune une indemnité de 400 € pour faire face à ces dégradations.

Le conseil municipal à l'unanimité accepte cette l'indemnité.

3) Création d'une voie communale lieudit « Les Plantades »

Monsieur le Maire rappelle la nécessité de créer une voie communale au lieudit « Les Plantades » pour desservir la maison de Monsieur et Madame CHARTON qui est aujourd'hui enclavée, ainsi que des parcelles de terrains appartenant à plusieurs propriétaires.

Une enquête publique devra être organisée afin de pouvoir procéder au classement de cette voie au tableau de classement de la voirie communale et ensuite déposer les demandes de subvention pour la réalisation des travaux.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de lancer la procédure de classement de la voirie communale et invite Monsieur le Maire à organiser une enquête publique sur ce projet.

4) Préparation du comice agricole 2017

Il est proposé de créer un groupe de travail spécifique pour coordonner et préparer cette manifestation, Mickaël CLAVAL a été élu à l'unanimité en tant que coordonnateur et Sylvie Jayle, Gisèle Bourdet et Magalie Jugie sont membres de ce groupe de travail.

Le traiteur est réservé pour le repas du soir.